

REGLES A SUIVRE - RECOMMANDATIONS - CONSEILS

SITE INTERNET

- **Consulter le site internet de l'ASSEC** <https://assec79.fr>, toutes les infos utiles s'y trouvent. (téléchargement de documents, précommandes par formulaire, ...).
- **Pour les précommandes, utiliser de préférence le formulaire** https://assec79.fr/?page_id=54
- **Utiliser les codes internet de l'année**, pas ceux de l'année précédente qui ne sont plus valables.

TELEPHONES, CONTACTS

- Utiliser le **courriel de préférence** assec79@gmail.com
- Par téléphone, **utiliser les numéros ASSEC : 06 52 50 00 76** ou **07 81 64 08 54**
- Ne pas appeler à la Mairie inutilement, appeler l'ASSEC aux N°S indiqués.
- **Merci d'accuser réception** lors des courriers, courriels, ou autres messages de l'ASSEC.

PRECOMMANDES ASSEC

- **Bien respecter les dates limites fixées** (1er mercredi de chaque mois à 18 h. pour le fioul).
- **Faire une précommande, c'est s'engager envers l'ASSEC à passer commande ferme une fois connu le résultat de la demande de prix.**
- **Eviter de passer précommande le dernier jour à la dernière minute.** Les précommandes en retard pourront être refusées.
- Si le bulletin de précommande est envoyé par la Poste, merci de prévoir le délai d'acheminement de votre courrier.
- **Anticiper.** Ne pas attendre que la cuve soit presque vide pour passer une précommande fioul.

COMMANDES FERMES AUPRES DES FOURNISSEURS

- **Se rendre disponible** le jour où le fournisseur propose sa date de livraison.
- **L'ASSEC ne saurait être tenue pour responsable des problèmes rencontrés par l'adhérent lors de sa commande ferme avec le fournisseur** (problèmes de livraison, de qualité du produit fourni, etc).
- **L'ASSEC ne saurait être tenue pour responsable en cas de non réponse des fournisseurs à sa demande de proposition de prix.** En l'absence de solution alternative la précommande du mois considéré serait tout simplement annulée.

Et ... ne jamais oublier que nous sommes bénévoles